



Le 09 Mars 2021

LOI DE REGRESSION DE LA FONCTION PUBLIQUE SPECIAL CADRES

Jeudi 11 février 2021, la rencontre entre l'administration, les Organisations Syndicales et le cabinet Sémaphore fut « l'instant cadre ».

Entre l' élu du personnel qui ne comprend pas comment un agent décide de sa propre initiative de faire des heures supplémentaires, ou encore Madame la Directrice Générale des Services qui trouve que le nombre d'heures rendues par les agents en fin d'année à l'Administration est dû à votre manque d'organisation dans votre travail, vous pouvez vous féliciter durant ces débats, « **d'avoir eu un costume pour l'hiver** ».

Nous avons répondu à l' élu du personnel qu'il ne s'agit pas d'heures supplémentaires mais bien des heures complémentaires. Celles-ci sont effectuées durant l'année à cause de la surcharge de travail et de l'accroissement des missions.

Quant à la DGS, faire porter aux cadres la désorganisation des services, et le manque de personnel qu'il faut combler par le surcroît des heures de travail non rémunérées, c'est quand même « **une honte de sa part** ».

Depuis de trop nombreuses années, les cadres se font écrêter leurs heures sur leurs badgeuses. Les compteurs pour certains dépassent les centaines d'heures. Ce fait n'est pas nouveau, et la CGT le dénonce régulièrement. Perdant pour l'agent qui accomplit des heures en dehors de ses bornes de temps de travail réglementé. Perdant pour les agents qui effectuent des missions sur des postes qui ne reconnaissent pas leur grade. Perdant pour des cadres qui ne perçoivent aucune compensation. Mais GAGNANT pour Municipalité et son Administration puisque le travail supplémentaire est réalisé par le personnel sans leur payer une seule de ces heures, ni aucune charge salariale !

La majeure partie des cadres de la Ville de Rouen assurent largement leurs 1607 heures et trop souvent vont bien au-delà. Notre chère Administration, trop chère au vu des primes de certains, a décidé de vous priver de toute rémunération ou compensation de ces heures, mais en plus de vous supprimer **5 JOURS DE CONGES ANNUELS**.

Cette décision s'applique malheureusement à tous les agents de la ville de ROUEN. Pour cela, l'administration s'est attachée les conseils d'un cabinet d'expertise Sémaphores (entre 50 000 et 100 000 euros) pour mettre en place cette nouvelle arnaque. Pour la CGT, Sémaphores répond à un cahier des charges (qu'on aimerait bien voir d'ailleurs) piloté par la DGS et le Maire.

Ce cabinet se substitue à la DRH et à la DAJ, il ne conseille pas, mais plutôt applique des décisions et des orientations. Ainsi les représentants du personnel et les agents n'auront pas à choisir des thèmes décidés à l'avance, et on peut douter que leurs réponses soient prises en compte.

Nous sommes face à des personnes qui n'ont aucune idée du désastre qu'ils sont en train de préparer tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel :

Augmentation du temps de travail, augmentation de la charge de travail sans effectif supplémentaire et perte des jours de congés annuels donc de repos.

Dans ce théâtre de l'absurde, nous avons une directrice des Ressources Humaines inexistante, transparente, une Directrice Générale des Services qui pense à sa retraite mais également que la plupart des cadres sont mal organisés dans leur travail. On a de beaux jours devant nous en termes de bienveillance et de reconnaissance.

La CGT a déjà fait savoir à la municipalité représentée par Mr le Maire, que nous sommes scandalisés par ces décisions et ces choix politiques.

Cette loi « Macron » sur la Transformation de la Fonction Publique n'est pas un alibi pour faire du grand n'importe quoi. Mr le Maire est encore en capacité de faire valoir sa libre administration et de maintenir ou de promouvoir des dispositions particulières pour ses agents.

La volonté de l'Administration est de réduire la participation aux ateliers, à une partie restreinte d'agents. Elle vise à leur faire porter la responsabilité du HOLD-UP de nos congés et d'autres acquis sociaux qui ont été gagnés par la lutte.

NE SOYEZ PAS DUPES DE CETTE MASCARADE !

Nous allons bien entendu nous organiser et préparer des rencontres avec le maximum d'entre vous afin de contrer ces décisions et proposer d'autres alternatives que l'alignement vers le bas. **Dès maintenant prenez contact avec vos représentants CGT.**

Une pétition est lancée pour dire **NON** au vol des congés et à cette loi de destruction de la fonction publique, préjudiciable aux salariés, mais aussi aux usagers.

